



ORAL HEC Paris 2025

Histoire, Géographie et Géopolitique du monde contemporain

Filière Économique et Commerciale Générale

Programme Grande École

Coefficient de l'épreuve : 8

Durée de préparation de l'épreuve : 30min

Durée de l'oral : 20 minutes (10 minutes d'exposé et 10 minutes de questions)

Tirage : un sujet unique

Notation

Les notes vont de 1 à 20/20. Les exposés ayant obtenu des notes supérieures à 16 se sont distingués par leur traitement rigoureux du sujet, la pertinence de leur problématisation, la clarté de l'organisation de leurs idées et le caractère argumentatif de leur démarche, au moyen d'un plan simple mais progressif, et d'exemples bien choisis et analysés. Ces très bonnes prestations ont été confirmées par l'entretien qui a suivi.

Forme

L'attitude des candidats est devenue tout à fait normée, ce qui est très positif : installation rapide, prise de parole sans délai, posture désinvolte extrêmement rare. En cas de canicule comme ce fut le cas en 2025, le jury incite fortement les candidats à adapter leur tenue, et, *a minima*, à saisir s'ils le souhaitent la proposition qui leur est faite de retirer leurs vêtements les plus chauds avant de commencer leur exposé.

La forme de l'épreuve a été globalement respectée avec un exposé structuré en trois temps : une introduction, un développement composé de plusieurs parties et une conclusion. Le jury rappelle son attachement à l'annonce claire d'un plan en fin d'introduction et à des transitions marquées lors du développement.

Concernant la durée des exposés, le jury constate que la majeure partie des candidats a respecté le temps imparti de 10 minutes. Au-delà les candidats sont systématiquement interrompus – ce qui a été un peu plus souvent le cas cette année par rapport à 2024. Par ailleurs, trop de conclusions sont esquissées dans les dernières secondes. Le jury souhaite rappeler l'importance d'équilibrer le propos : un exposé qui se finit sur le fil, avec une troisième partie commencée à 9 minutes et une conclusion amorcée à 9'50 minutes ne peut être considéré comme un oral pour lequel le temps a été bien géré. Dans cette perspective, le jury invite les candidats à proposer des introductions plus denses, moins longues et plus problématisées. Les accroches sont parfois ratées, non pas parce qu'elles sont mal choisies, mais parce que le lien avec le sujet n'est pas bien fait.

Toujours sur la forme, le jury rappelle que le niveau de langue et la qualité de l'énonciation comptent pleinement dans la notation. Malgré un niveau de langue en général correct, le jury souhaite attirer l'attention sur certains points :

- Le jury entend des fautes stupéfiantes, voire alarmantes, qui minent un exposé. Trop nombreux sont les candidats à faire la faute suivante : « un des principal consommateurs »/« un des principal critères »/« un des principal aéroports ». Outre les conjugaisons hasardeuses (« la Chine a acquéri »), le jury s'inquiète d'entendre de plus en plus souvent des phrases dont la construction n'est pas française : « Ce détroit se voit rivaliser par le Cap de Bon Espérance », « une guerre qui s'est perdurée tout le XXe siècle », « lutte à la famine », « on peut regarder que l'Afrique est... », « entraver sur quelque chose », « la question est difficilement répondue », « les puissances étrangères s'ingèrent », « ingérer sur les autres », « l'Inde en tant que principal dynamisme en Asie », « cela réside comme un enjeu majeur », « une entrave de la coopération », « la France repose sa volonté de puissance sur des critères fragiles », « 'Gérer l'eau au temps du réchauffement climatique' est-elle impossible ? », « 'Fin et retours des frontières dans le monde' sont une question importante », « pas tous les pays d'Europe étaient concernés ». La liste est encore longue et ne peut-être ici développée davantage, mais elle témoigne d'une maîtrise insuffisante de la langue. Les candidats qui s'expriment sans faire de fautes sont de plus en plus valorisés dans la notation, car cela devient un critère de différenciation.
- Il est toutefois malvenu de se montrer jargonneux, comme ce candidat appelant à « réactualiser la géopolitique de tel espace ». Est-il utile de parler (sans définir) de « géopolitique objectale » quand on ignore les principaux pays producteurs de pétrole ?
- Le jury précise qu'il est inutile de répéter « pardon, excusez-moi » à chaque fois que des mots sont écorchés dans une phrase, cela contribue à rendre l'exposé encore moins fluide. À l'inverse, quelques rares candidats s'expriment comme s'ils contaient une histoire au jury – et ce n'est pas non plus adapté.
- Les tournures telles que « selon moi », « pour moi », « d'après moi » sont à éviter, car elles laissent entendre que le propos ne relève pas d'une connaissance solidement établie, mais plutôt d'une opinion personnelle. À l'inverse, quelques rares candidats craignent d'assumer des prises de position et utilisent parfois des précautions oratoires inutiles, jusqu'à déformer des connaissances (ex : « le modèle démocratique chinois peut être discuté »).
- Le jury regrette également les « Il est indéniable que », « à l'évidence » ou les « bien sûr » à chaque phrase ou chaque réponse. Cela est d'autant plus gênant quand le candidat assène des éléments factuellement faux...
- Il faut également proscrire tout ce qui relève de l'opinion, comme « L'Europe doit être attractive et soudée », « le choix de l'interventionnisme est indispensable », « L'Afrique doit faire telle chose pour devenir un continent riche », ou encore « Les puissances qui ne s'attachent pas à l'espace extra-atmosphérique seront hors de l'histoire ».
- L'emploi de tournures journalistiques n'est pas approprié, à l'instar des phrases suivantes : « la réindustrialisation ne peut pas se faire en un claquement de doigts », « Emmanuel Macron semble vouloir réinventer la puissance française », « Le véhicule électrique a le vent en poupe ces dernières années ». Un candidat appelle à « réinventer le réalisme économique » sans expliquer ce qu'il entend par là, un autre explique qu'il faut « attirer les talents ». Certaines formulations conduisent même à des erreurs du fait d'un manque de nuance (ex : « Aujourd'hui, la croissance chinoise est en chute libre »).
- Le jury déplore l'emploi d'expressions trop familières, notamment lors de l'entretien (par exemple « Bah c'est clair » pour répondre à une suggestion du jury).

- Certains concepts sont à manipuler avec prudence, à l'instar de « capitalisme moléculaire » ou de l'UE comme « puissance douce, puissance Vénus » : utiliser ce type d'expressions nécessite de les sourcer, de les expliquer, puis enfin de les rattacher au sujet pour montrer ce qu'elles apportent. Sans cela, le jury considère que les évoquer est au mieux inutile. Le temps étant limité, le jury invite les candidats à éviter ces références pour consacrer plus de temps au traitement concret du sujet, au moyen d'exemples précis puisés dans l'histoire et la géographie.
- Les candidats doivent également éviter des tournures qui dénotent une forme de déterminisme, ou encore de choisir le futur pour parler d'événements dans le passé.
- Ils doivent également utiliser les points cardinaux pour localiser un espace (un candidat a expliqué – et maintenu pendant l'entretien – que l'Arctique est « en bas »...commettant ainsi une double erreur).
- Il est également recommandé d'éviter de personnifier les entités géographiques (pays, villes, régions, États). Dire comme l'a fait un candidat que « la puissance française a conscience de ses fragilités » ou, comme l'a fait un autre, que « L'Asie fait évoluer sa stratégie automobile », c'est choisir des formulations qui masquent bien souvent un manque de nuance et de compréhension des jeux d'acteurs. D'ailleurs, le jury n'a pas saisi ce qu'un candidat entendait par « L'Afrique affirme sa puissance sur la Méditerranée grâce aux flux migratoires » – certainement parce que la formulation est trop vague.
- Le nombre d'anglicismes utilisés semble avoir reculé cette année, et le jury s'en réjouit – même si perdurent encore des « politiques de *balancing* avec la Chine » mal définies.

Analyse du sujet et introduction

Les termes du sujet doivent systématiquement être définis afin d'éviter le hors-sujet. Un candidat interrogé sur « Les portes de l'Europe » a transformé le sujet pour traiter « Le *softpower* de l'Europe », évoquant dans son exposé l'influence européenne à l'étranger, les accords sur le développement, ainsi que les entreprises européennes – plaçant ainsi son propos largement hors-sujet. Il faut maîtriser les notions du sujet et ne pas chercher à les tordre pour tenter d'inclure des connaissances hors-sujet. Un candidat évalué sur les guerres irrégulières a affirmé qu'elles se produisent quand il y a des moyens militaires très différents dans les deux camps (notion mal-maîtrisée). Il a également développé longuement l'idée de guerres économiques (hors-sujet). D'autres termes ont mis en difficulté les candidats, comme démondialisation ou encore diplomatie. Si certains candidats ont été en capacité de définir assez finement les actions, les objectifs et les acteurs de la diplomatie internationale, d'autres ont réduit la diplomatie aux négociations commerciales et aux traités de libre-échange. Enfin, rappelons qu'il est essentiel de proposer des définitions en lien avec les enjeux géopolitiques, historiques et géographiques du sujet (un candidat explique sur un sujet sur la gestion de l'eau que celle-ci est formée de molécules H₂O).

Le jury a constaté que les sujets juxtaposant deux termes comme « information et propagande » ou « sciences et techniques » font souvent l'objet d'une analyse partielle, les candidats ayant tendance à se focaliser sur un terme au détriment de l'autre. Le jury rappelle donc que les juxtapositions ont un sens ; il est attendu des candidats qu'ils différencient les termes et travaillent leurs spécificités, tout en étudiant les liens entre les deux.

Lorsque le sujet a une dimension historique marquée, les candidats doivent interroger les bornes chronologiques, ou en proposer s'il n'y en a pas, tout en les justifiant (et en proscrivant les formules comme « depuis toujours » ou « de tout temps »). Il en est de même pour les limites spatiales du sujet. Plus globalement, même si des bornes ne sont pas explicites,

les candidats doivent toujours se poser la question du cadre spatio-temporel du sujet et chercher à adopter une approche à la fois historique et géographique du sujet.

Pour ce qui est de la problématique, les exposés qui se contentent d'une reformulation du sujet plus ou moins déguisée sont rares, même si le jury entend quelques problématiques particulièrement creuses comme « En quoi ce sujet est au cœur des débats ? » ou encore « En quoi ce sujet est complexe ? ». La plupart des candidats opère un effort de problématisation. Le jury attend un plan avec une progression argumentative, sans contradiction interne et esquissant un propos nuancé. Les candidats adoptent pour la plupart le même type de plan (typiquement I. Constat, II. Facteurs, III. Enjeux) de manière plus ou moins subtile. Sur « Les portes de l'Europe », aucun des trois candidats interrogés n'a pensé à filer la métaphore. C'est dommage, car les candidats qui font des choix affirmés ou originaux, problématisant les termes du sujet et/ou s'éloignant de la démarche qui consiste à plaquer un plan tout prêt ou une fiche de cours, voient leur note valorisée.

Méthodologie

Le jury rappelle que s'il évalue la capacité à expliquer des mécanismes géopolitiques, les candidats ne doivent pas pour autant avoir une approche trop abstraite ou théorique des sujets. Le propos doit être ancré dans l'espace et le temps. Sont évaluées la capacité à appréhender un sujet dans sa profondeur historique, ainsi que la capacité des candidats à faire varier les échelles géographiques, afin de bien identifier les grandes évolutions à l'œuvre dans l'espace et le temps. Les trois exposés sur le sujet « Le conflit israélo-palestinien : une paix impossible ? » ont bien montré combien l'histoire et la géographie étaient fondamentales pour fournir une analyse géopolitique de qualité. Une candidate s'est vue attribuée la note de 19/20 pour ses analyses des différents obstacles à la paix, tous adossés à une excellente maîtrise de la chronologie du conflit et de la géographie des territoires concernés, en mettant l'accent sur les différents types d'acteurs. Un autre candidat a eu la note de 4/20 sur le même sujet du fait d'un propos très général, éloigné de l'histoire et de la géographie, qui ne permettait pas d'avancer dans la réflexion et de saisir les enjeux concrets. De nombreuses minutes ont été consacrées à l'engagement d'étudiants américains pour la cause palestinienne, alors même que les obstacles à la paix n'étaient pas envisagés.

Le jury rappelle donc l'importance de structurer les analyses géopolitiques grâce aux savoirs historiques et géographiques. L'analyse multiscalaire permet de donner de la chair aux exposés en s'intéressant aux différents acteurs et territoires concernés, à toutes les échelles. Ainsi, les candidats doivent aussi veiller à envisager pour chaque sujet l'ensemble des acteurs : États certes, mais aussi pouvoirs publics plus locaux, entreprises (dans toute leur diversité), société civile, dont l'action peut être structurée ou non dans des associations, etc. Le jury encourage donc fortement les candidats à identifier, caractériser et hiérarchiser les acteurs en lien avec leur sujet – y compris pour les sujets où le terme « acteurs » n'apparaît pas explicitement. Cela permet notamment de faire preuve de nuance et de présenter des situations différenciées selon les époques concernées et les espaces évoqués. Cette approche aurait certainement permis aux candidats ayant traité « Les forêts, victimes de la mondialisation ? » d'éviter de présenter une vision lisse et uniforme des espaces forestiers, presque onirique. Les exposés doivent également être précis. Les candidats manquent parfois de données et le jury rappelle l'importance de maîtriser quelques chiffres.

Les exemples

Les meilleurs exposés sont ceux qui sont en mesure de localiser précisément les exemples cités et de les remettre en perspective dans l'histoire et la géographie globales des relations

internationales, quel que soit le sujet traité. Les exposés théoriques, avec peu d'exemples précis et/ou de jalons historiques permettant de rendre compte d'une évolution, ne permettent pas d'obtenir des notes élevées. Le sujet « Fin et retour des frontières dans le monde » a donné lieu à un exposé de géopolitique sans aucune profondeur, un véritable vernis peu apprécié du jury, entre confusion et généralités, sans référence à des frontières concrètes. De même, un candidat a traité « Guerres conventionnelles, guerres irrégulières depuis les années 1990 » de manière totalement désincarnée, sans citer ne serait-ce qu'un groupe terroriste ou une guerre civile. Autre exemple, on ne peut réussir un exposé sur « Le charbon, énergie d'avenir ? » si on ignore quels sont les pays producteurs de charbon. Par ailleurs, l'analyse de l'exemple est tout aussi importante que l'exemple lui-même, car le jury y voit la capacité du candidat à raisonner. Ainsi, quand un candidat cite le discours de Dominique de Villepin à l'ONU en 2003 sur la guerre en Irak pour dire qu'il s'agit d'un exemple de diplomatie culturelle...le jury note que le candidat n'a pas compris ce qu'est la diplomatie culturelle.

Le jury attend la mobilisation d'exemples tantôt canoniques, incontournables, tantôt plus originaux. Il constate que trop de candidats ne mobilisent que des micro-exemples appris par cœur, sans être capables de réfléchir au-delà. Ces faiblesses ressortent au moment de l'entretien, quand le jury pose une question de réflexion générale et que le candidat répond à côté en disant savoir « en tout cas que telle entreprise a exporté telle quantité en telle année ». S'il faut nourrir l'exposé et l'entretien par des exemples précis et des données chiffrées, cela ne suffit pas pour tenir un propos solide et argumenté.

Le jury recommande plus de prudence aux candidats qui décident de dépasser les bornes du programme, comme l'a fait ce candidat en invoquant les Phéniciens alors même que cette mention n'apportait rien à l'analyse. Ces connaissances ne sont pas attendues, pourquoi alors prendre le risque de les aborder sans être certain de les présenter correctement ? Par exemple, la grande majorité des candidats qui citent Montesquieu – et ils étaient très nombreux cette année – ne sont ni capables de le situer dans le bon siècle, ni capables de le rattacher à un grand courant de pensée étudié abondamment au lycée.

Plus globalement, les lacunes qui relèvent de la culture générale sont pénalisées. Un candidat a par exemple expliqué que le protestantisme s'opposait au christianisme. On peut multiplier les exemples : un candidat attribue à l'ancien Président Georges Pompidou la création du Quai Branly, un autre explique que Renault est toujours une entreprise publique et ne peut citer ne serait-ce qu'une seule marque de voiture japonaise, un autre encore explique que l'animal emblématique des forêts indonésiennes est le panda, un autre place les débuts de la révolution industrielle à la fin du XIXe siècle, un autre enfin affirme que le premier homme dans l'espace était américain et que les Etats-Unis lancent des fusées depuis des petites îles désertes. Les erreurs qui relèvent à la fois de la culture commune et du programme sont d'autant plus sanctionnées dans la notation.

Pour un usage très limité des citations

L'usage très abondant de citations tant en accroche, en ouverture qu'au fil de l'exposé ne semble bien souvent pas pertinent. L'enchaînement des citations ou expressions toutes faites ne saurait constituer une réflexion ou une argumentation. Un candidat a évoqué en l'espace de deux minutes, au sujet de l'émergence de l'Asie, les éléments suivants : le « modèle nippo-asiatique du développement », « la courbe de l'éléphant », « les vols d'oies sauvages », « le triangle de croissance », « le desserrement des activités productives », « une société résiliente face aux chocs », « les pays iceberg », « la Chine pays du grand écart ». Aucune définition, aucune réflexion sur ces termes : ce n'est pas ce que le jury attend. L'entretien a permis de remonter la note du candidat car le jury a pu constater qu'il avait en réalité une véritable capacité

d'analyse, que son exposé confus – empêtré dans des concepts et expressions jargonneuses – ne permettait pas de percevoir.

Plus globalement, le jury pénalise cette accumulation d'éléments appris par cœur sans raisonnement derrière, surtout quand l'entretien montre que cela masque en réalité un manque de connaissance et d'analyse. Quand le candidat choisit de citer, il doit s'attendre à être interrogé sur l'auteur, la source, le contexte de la citation. D'une manière générale, le jury n'attend pas spécialement d'auteurs, et l'on peut avoir 20 sans citation.

Les connaissances

Malgré des progrès certains, le jury relève cette année encore un manque de connaissances dans plusieurs domaines :

- *L'histoire et la géographie économique* : le jury, composé d'historiens et de géographes, rappelle qu'il ne donne pas des sujets d'économie pure, et encore moins des sujets d'économie déconnectés des programmes. En revanche, il y a dans le programme des aspects fondamentalement économiques car ils sont au cœur d'enjeux géopolitiques. Dans tous les cas, le jury attend une approche historique et géographique du sujet. Le sujet « Les territoires de la finance » proposé cette année est un exemple édifiant. Pleinement ancré dans différents modules du programme, ce sujet a été traité de manière très inégale par les trois candidats. Un candidat n'a pas une seule fois mentionné les banques centrales ou les organisations internationales telles que le FMI. A l'inverse, un candidat a proposé un exposé très solide qui a obtenu la note de 16. Le candidat a su mobiliser à la fois des connaissances générales sur le fonctionnement de l'économie mondiale (fonds de pension, paradis fiscaux, crises, marchés boursiers, etc.) et traiter finement les rapports de force entre différents acteurs politiques et économiques, et cela à toutes les échelles internationales, nationales, régionales et locales. D'autres sujets ont montré que des notions comme celles de capital-risque ne sont pas connues de beaucoup de candidats. Enfin, le jury rappelle l'importance de travailler les dynamiques du libre-échange et du protectionnisme, l'histoire de certains secteurs industriels dont la maîtrise est fragile (à l'instar du numérique ou du textile), ou encore les enjeux agricoles. Le sujet « La solitude africaine face à la faim » a bien montré que des candidats ignorent où l'on produit sur les territoires au programme et ce que l'on y produit. A la question de nommer une production agricole en Afrique, un candidat a répondu « le couscous ».
- *L'histoire et le fonctionnement de l'UE* : malgré quelques prestations meilleures que l'an passé, notées au-dessus de 16, le jury constate que les candidats manquent de connaissances sur les mécanismes de décision de l'UE, avec en particulier des confusions majeures sur les actions différenciées des grandes institutions comme la Commission européenne et le Parlement européen. De même, les débuts de la construction européenne ne sont pas toujours bien maîtrisés : la différence entre le Conseil de l'Europe, la CEE et les autres initiatives de la fin des années 1940 et des années 1950 semble perdue de vue. Les candidats doivent également veiller à ne pas avoir une vision téléologique et sacrée de la construction européenne.
- *Les enjeux environnementaux* : c'est particulièrement vrai pour la question du climat, à la fois en ce qui concerne les questions de gouvernance et la maîtrise de la chronologie liée à ces enjeux. Pollution et réchauffement climatique sont quasiment

systématiquement confondus par les candidats. Le jury invite également à la prudence avec le terme d'énergies « vertes ». Enfin, les enjeux de biodiversité sont particulièrement mal maîtrisés.

- *Les repères géographiques et historiques* : le jury relève de fortes lacunes en matière de culture géographique, tant au niveau des concepts (littoralisation, territorialisation, maritimisation, métropolisation, technopole, *cluster*, productivisme, etc.) que des localisations. Incapables de situer des pays les uns par rapport aux autres, de localiser des sites portuaires, des villes, des frontières, des zones de conflit, des espaces forestiers, des mers, un certain nombre de candidats proposent une géopolitique molle faite d'une succession de références et de concepts flous, mais insuffisamment articulée à l'histoire et à la géographie. Il est donc important d'avoir en tête les cartes des grandes régions étudiées. Des erreurs de localisation sont même alarmantes : un candidat place Toulouse au Nord de Bordeaux, tandis qu'un autre confond les ports de la façade méditerranéenne de la France avec ceux de sa façade atlantique. La localisation des territoires ultramarins français est bien souvent approximative, à l'instar de ce candidat qui place la Polynésie et la Nouvelle-Calédonie dans l'Océan indien. Un candidat situe même Malacca en Méditerranée. On constate des lacunes importantes aussi dans les repères historiques. Par exemple, les éléments de contextualisation de la Seconde Guerre mondiale et ses conséquences font l'objet d'une maîtrise très inégale. Si certains candidats sont capables de mobiliser une chronologie générale et de présenter les rapports de force entre les différents acteurs, d'autres semblent même ignorer les invasions japonaises sur le continent asiatique et donc les enjeux de rivalités internes à la région. Pour certains, la France aurait été envahie en 1941, les bombardements atomiques auraient eu lieu en 1944 – ne mettant donc pas du tout fin à la guerre. Plus globalement, les enjeux liés aux bombardements atomiques américains sont peu maîtrisés, voir minimisés. De manière plus structurelle, sur des définitions ou des grands repères historiques et géographiques inscrits dans les programmes dès le secondaire, une absence de réponse ou une réponse erronée est clairement sanctionnée dans la notation. Le jury encourage donc les candidats à s'assurer de maîtriser les repères du secondaire.
- *Les espaces moins bien maîtrisés : l'Afrique, l'Inde et la France*. Ces trois espaces au programme semblent souvent moins bien traités par les candidats, à l'inverse des Etats-Unis, du Moyen-Orient ou surtout de la Chine. La connaissance du continent africain apparaît bien souvent trop sommaire, et donne parfois lieu à une vision franchement caricaturale : sur un sujet sur la jeunesse en Afrique, un candidat semble penser qu'il n'y a pas de personnes fortunées sur ce continent. La localisation des territoires est un problème récurrent pour l'Afrique : la Somalie est présentée comme appartenant à la zone de l'Afrique australe, l'Afrique sahélienne est souvent fort mal délimitée, tandis que le Sénégal est présenté comme un pays méditerranéen. En ce qui concerne l'Inde, il est surprenant que des exemples issus de ce pays ne soient pas sollicités pour des sujets à l'échelle du monde ou de l'Asie. Les questions qui portent sur l'Inde lors des entretiens sont souvent assez mal traitées. Pour l'Amérique latine, les exposés sont corrects, mais le jury conseille aux candidats de maîtriser davantage les repères historiques pour pouvoir expliquer des situations contemporaines. Enfin, le jury constate que bien souvent la France est un espace moins bien maîtrisé que d'autres. Sur

« Qu'est-ce que la France périphérique ? », les prestations ont été si faibles que celle qui a obtenu la meilleure des trois notes n'a même pas cité les territoires ultra-marins – c'est dire le niveau des deux autres exposés et entretiens, qui dressaient une vision particulièrement lacunaire et caricaturale du pays.

L'entretien

Concernant le type de questions posées, le jury peut demander des définitions ou des exemples autres que ceux utilisés dans l'exposé. Il peut aussi demander aux candidats de préciser la localisation d'espaces évoqués pendant l'exposé. Il y a également des questions concernant la dimension historique du sujet – cette dimension étant bien souvent assez faible dans l'exposé. De plus, le jury peut poser des questions pour amener le candidat à préciser sa pensée, à aller plus loin. Enfin, d'autres questions visent à compléter le propos quand un ou plusieurs pans du sujet ont été oubliés. Pour toutes ces raisons, l'entretien compte pleinement dans la notation, et il permet au candidat de montrer le caractère solide de ses connaissances ainsi que sa capacité de réflexion. Ce ne sont donc pas des questions-pièges que les candidats doivent redouter mais un temps d'échange les invitant à préciser des éléments, à faire des distinctions ou à approfondir un aspect de leur exposé. Certaines questions peuvent certainement de prime abord sembler déstabilisantes. Sur « L'Amérique latine : des territoires fragmentés ? », le jury a fini l'entretien en demandant si des séparations culturelles peuvent s'exprimer dans la différence salsa, samba et tango. Or la danse est un élément de culture comme un autre, ici très représentatif des symboles d'identités nationales – enjeu au cœur du sujet. Les candidats sont d'ailleurs nombreux à citer des éléments culturels dans leurs exposés, du yoga au cinéma – parfois de manière très pertinente, d'autres fois de manière très maladroite, à l'instar de ce candidat qui affirme que les restaurants chinois en France, avec leur musique et leur nourriture, sont « un peu bizarres ». Évidemment, sur la question des danses en Amérique latine, le candidat ne doit pas quitter la salle abattu, en pensant que sa note se joue sur cette dernière question. Plus globalement, en cas de difficulté, il est inutile de manifester de manière trop visible sa déception quant à sa performance. D'ailleurs, cette déception peut être exagérée du fait du contexte du concours : un candidat n'est pas forcément, au moment de son oral, bon juge de son travail. Le jury apprécie surtout les efforts déployés pour répondre au sujet et aux questions, et surmonter les difficultés.

D'ailleurs, un point très positif cette année est que de nombreux candidats ont manifesté un esprit dynamique et une attitude impliquée lors de l'entretien : capacité à compléter le propos de l'exposé, agilité d'esprit pour nuancer, abonder ou réorienter des affirmations lors de l'exposé, mais aussi capacité à changer de point de vue, à élargir la réflexion sur d'autres périodes ou autres aires géographiques. De même, les tentatives pour jouer la montre lors de la phase d'entretien semble moins présentes. A ce sujet, le jury rappelle qu'un ensemble de pratiques est à proscrire : répéter systématiquement la question du jury avant de répondre (« Donc votre question c'est.... »), insérer des phrases vagues (« L'agriculture est un sujet complexe, avec des différences selon les territoires ») ou inutiles (« J'avais commencé à y réfléchir pendant la préparation », « J'ai lu quelque chose là-dessus...mais je n'arrive pas à m'en souvenir », « Je voulais en parler mais je n'ai pas eu le temps », « J'ai des exemples, mais j'en ai pas maintenant »), ou encore commenter la question du jury (« Que cherchez-vous à me faire dire ? », « Effectivement, c'est une bonne question »). A cet égard, rappelons que les candidats ne doivent pas demander au jury pendant l'épreuve (ou à l'issue de celle-ci) s'ils ont bien répondu ou quelle était la réponse attendue.

Il arrive que le jury interrompe le candidat dans sa réponse – ce qui ne doit pas le déstabiliser. En effet, cela ne signifie pas nécessairement qu'il se trompe. Voici les raisons pour

lesquelles le jury peut choisir de couper le candidat : il répond bien et le jury veut garder du temps pour voir si les réponses seront aussi pertinentes sur d'autres aspects, il se trompe et le jury veut garder du temps pour voir si sur d'autres enjeux le candidat peut faire mieux, et, enfin, dernier cas de figure, le candidat tourne autour du pot depuis déjà trop longtemps sans vraiment répondre à la question. Dans cette situation, le jury ne sait pas toujours si c'est volontaire pour jouer la montre ou bien involontaire – incapacité à synthétiser, incapacité à comprendre la question et à y répondre précisément, mauvaise écoute de la question (un candidat parle des Etats-Unis quand on lui pose des questions sur l'Europe de l'Ouest). Dans tous les cas, c'est dommage : soit le candidat a la réponse mais n'aura pas le temps de la donner tant il tarde à y parvenir, soit le candidat joue la montre – au risque d'agacer – et perd l'occasion de gagner des points avec d'autres questions. Autrement dit, les candidats ne doivent pas se braquer s'ils sont interrompus. Ils doivent seulement se dire que le jury cherche à maximiser le temps de l'entretien dans leur intérêt. Les réponses doivent donc être directes, précises et courtes. Pour autant, les candidats qui répondent seulement « oui » ou « non » aux questions doivent bien se douter que ce n'est pas ce qui est attendu et se voient systématiquement demander d'argumenter – une demande si évidente qu'il est étonnant que le jury ait à la faire.

Les meilleurs entretiens sont ceux où les candidats font preuve de réactivité et de clarté, témoignent de leur compréhension fine des dynamiques historiques et géographiques des espaces étudiés, d'un usage précis du vocabulaire et de la maîtrise de connaissances liées aux quatre modules du programme. Une manière bien souvent efficace pour répondre au jury est d'allier une donnée générale, une idée, et de l'associer ensuite à un exemple – idéalement un exemple non-évoqué durant l'exposé. Les réponses qui ne font que l'un ou l'autre pèchent soit par manque de perspective (trop souvent les candidats se rattachent à un micro-exemple appris par cœur – ce qui ne permet pas de répondre à la question du jury), soit par un propos trop abstrait qui masque bien souvent une réponse peu claire et mal informée. Quand certaines erreurs ou précisions n'ont pu être corrigées ou apportées par les candidats, le jury a tout de même tenu compte de leur capacité à rebondir sur d'autres questions, sans se décourager. Précisons donc que ne pas répondre à une question ou plusieurs questions ne mine pas nécessairement la note. En revanche, le jury relève que l'absence de réponse à certaines questions est parfois déconcertante. Une candidate à qui l'on demandait s'il existait une différence entre « famine et disette » a répondu qu'elle ne connaissait pas le mot « disette ». Si le jury a apprécié l'honnêteté de la réponse qui a permis de passer rapidement à autre chose, il a été très surpris de ce manque de vocabulaire. Plus déconcertant, deux candidats interrogés sur « Qu'est-ce que la France périphérique » ignorent totalement ce qu'est un service public, ne pouvant donner ni définition ni exemple. De même, il est surprenant que les trois candidats interrogés sur les énergies aient peine à définir ce que sont les énergies fossiles : il s'agit d'un vocabulaire assez basique, très présent dans les programmes du secondaire, et important pour le programme d'HGG.

Enfin, notons que les entretiens qui entraînent véritablement une baisse de la note sont ceux qui révèlent combien l'exposé oral n'était qu'un vernis superficiel, masquant des connaissances lacunaires ou fragiles, ainsi qu'une absence de capacité à raisonner. Sur l'accord UE-Mercosur, alors que le jury tentait de faire réfléchir le candidat sur les intérêts de chaque puissance, un candidat a fini par déduire, en dehors de tout raisonnement logique, que l'Allemagne était une grande puissance agricole qui espérait avec l'accord UE-Mercosur acheter moins cher des produits agricoles en Amérique latine. Le candidat affichait par cette déduction sa méconnaissance de l'Allemagne et des puissances agricoles en Europe, tout comme son incapacité à voir les contradictions de son raisonnement. D'autres candidats en revanche parviennent à rectifier des assertions en répondant aux questions du jury, ce qui a un effet positif sur la note. L'incapacité à développer une définition ou ajouter des exemples

pertinents crée les écarts entre ceux qui ont fait seulement un discours fondé sur des fiches de cours et de grands thèmes, et ceux qui se montrent capables d'aller plus loin en s'interrogeant de façon problématisée avec le jury sur un point, ou mieux encore en apportant des connaissances ponctuelles et factuelles nouvelles, montrant l'étendue de leurs connaissances. Sur un sujet sur l'ONU, après un exposé brillant, alors que la candidate était interrogée pour finir sur la couleur bleue des casques et ne savait pas répondre, elle a tenté une hypothèse tout en disant qu'elle n'était « pas historienne des couleurs ». La perche était trop belle pour ne pas la saisir : « Et connaissez-vous un historien des couleurs par hasard ? » Une réponse négative n'aurait évidemment rien changé à la note, mais en citant Michel Pastoureau dans la dernière réponse de son entretien, la candidate a montré qu'au-delà de l'excellence de son exposé, sa culture dépassait les limites du programme.

À l'issue de cette session 2025, le jury d'HGG tient à féliciter l'ensemble des candidats, et à saluer le travail des préparateurs, concourant à la vitalité et au dynamisme de ces disciplines.

Exemples de sujets proposés en 2025 :

- Hiérarchie des empires européens en 1913
- Information et propagande pendant la Guerre froide
- Fin et retour des frontières dans le monde
- Guerres conventionnelles, guerres irrégulières depuis les années 1990
- La démondialisation : une illusion ?
- Les territoires de la finance internationale
- La valorisation économique de l'espace extra-atmosphérique depuis les années 1950
- La gouvernance mondiale de la santé depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale
- Les forêts, victimes de la mondialisation ?
- Le charbon, une énergie d'avenir ?
- La voiture électrique est-elle un simple enjeu environnemental ?
- Gérer l'eau au temps du changement climatique
- Qu'est-ce que la France périphérique ?
- Que reste-t-il de l'influence française dans le monde ?
- Les crises de l'Union européenne depuis le traité de Maastricht
- Les sciences et les techniques dans la construction européenne depuis la fin des années 1950
- Les portes de l'Europe
- La solitude africaine face à la faim
- Informations et moyens de communication : infrastructures et usages en Afrique
- Conflits armés et développement en Afrique depuis les années 1990
- Les pays du Golfe et l'après-pétrole
- Le conflit israélo-palestinien : une paix impossible ?
- Panama, liens ou divisions du continent ?
- Environnement et énergies aux Etats-Unis depuis les années 1970
- Les flux migratoires en Amérique latine
- L'Amérique latine : des territoires fragmentés ?
- L'Asie centrale dans la mondialisation
- L'Asie et l'industrie textile
- La Chine est-elle une puissance impérialiste ?
- L'Inde et les grandes instances de gouvernance internationale